

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Présentation et règles de rédaction conformes
à la directive européenne n°91/155/EWG**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE :****Nom :** Mycoplasma-Off™**Fabricant :**

Minerva Biolabs GmbH
Landhausring 7
12683 Berlin – ALLEMAGNE
Tel: 49 30 2000 4370
Fax: 49 30 2000 4379
Distributeur :
BIOVALLEY
18 route de Tournan – Conches
77601 MARNE LA VALLÉE CEDEX 3 – FRANCE
Tel: 33 (0)1 60 07 20 20
Fax: 33 (0)1 60 07 50 51

2. COMPOSITION /INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :**Nature chimique du produit :**

Solution d'alcools, glutaraldéhyde et Mynox dans l'eau.

Substances actives et composants dangereux :

CAS-No.	N°CEE	Nom chimique	Concentration	Symbol	Phrases R
71238	2007469	1-propanol	32,5%	F, Xi	11-41-67
64175	2005786	Ethanol	18,0%	F	11
111308	2038565	Glutaraldéhyde	0,1%	T	23/25-34-42/43
---	---	Mynox™	0,05%	---	---

3. IDENTIFICATION DES DANGERS :

Effet dangereux sur l'homme et l'environnement :

- peut être irritant en cas de projection oculaire
- peut entraîner une irritation des muqueuses et des blessures
- à éloigner de toute source d'inflammation – ne pas fumer

4. PREMIERS SECOURS :**Mesure générale :** enlever immédiatement les vêtements contaminés.**- En cas d'inhalation :** amener la victime à l'air libre**- Contact avec la peau :** se laver avec de l'eau et du savon. Si des réactions d'irritations surviennent consulter un spécialiste.

- **Contact avec les yeux :** laver immédiatement et abondamment avec de l'eau même sous les paupières, pendant 15 minutes. Consulter un spécialiste.

- **Ingestion :** Donner une grande quantité d'eau.

Ne jamais rien donner par voie orale à une personne inconsciente.

Ne pas essayer de faire vomir une personne inconsciente.

Appeler un médecin qui traitera symptomatiquement.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

Moyens d'extinction : En cas d'incendie, utiliser des extincteurs à poudre, mousse, CO₂ ou eau.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

Mesures à prendre pour le personnel de sécurité : port de gants et de lunettes de protection

Eviter que le produit ne se répande dans les égouts ou dans les cours d'eau. Absorber ou endiguer le liquide qui se répand avec du sable ou de la terre.

Laver les surfaces restantes à grande eau.

Consulter un spécialiste au sujet de la destination du produit récupéré et s'assurer que l'on est en parfaite conformité avec les réglementations locales en vigueur.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE :

Maintenir toujours les récipients étroitement fermés

Prévention d'incendie et d'explosions : Aucune mesure particulière

STOCKAGE :

- Stocker dans un endroit frais et sec, dans le récipient original, entre 5 et 30°C.

- Conseil pour le stockage avec d'autres produits (observer la réglementation nationale pour le stockage des produits chimiques) : tenir éloigné des produits alimentaires

- Conditions de stockage : comme pour les liquides inflammables

- Classe de stockage : LGK 3A (selon les normes des industries chimiques)

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE :

Mesures générales de protection et d'hygiène : se laver les mains avant et après la période de manipulation du produit.

- **Protection des mains :** porter des gants en matière synthétique ou en caoutchouc

- **Protection des yeux :** porter de lunettes

Substances actives et composants dangereux :

CAS-No.	Nom chimique	Concentration	Type	Valeur	Unité
64175	Ethanol	18,0%	MAK	1000	ppm
111308	Glutaraldéhyde	0,1%	MAK	0,1	ppm

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

Etat physique à 20°C : liquide limpide

Couleur : incolore

Odeur : odorant

Point éclair :

Valeur	Unité	Méthode
26,5	°C	DIN 51755

Inflammation : ne s'enflamme pas spontanément

Explosion : aucun risque d'explosion

Densité à 20°C : env. 0,9 g/cm3

Solubilité : miscible en toute proportion dans l'eau

Viscosité à 20°C : env. 2 mPa.s DIN 51562

pH (50g/l) à 20°C : env. 7

Pourcentage de substance dissoute : env. 50% dans l'eau

10. STABILITE ET REACTIVITE :

Produit stable dans les conditions préconisées d'utilisation et de stockage

Ne contient aucun produit dangereux de décomposition

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

- Toxicologie aiguë : N.A.

- Irritation cutanée : N.A.

- Irritation des muqueuses : irritant

- Irritation oculaire : irritant

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Indication générale : Mycoplasma-Off™ est biodégradable

[Pour l'Allemagne : Classe de risque de l'eau (Classification interne) : WGK 1 - légèrement toxique pour l'eau]

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION :

L'élimination du produit et le traitement du conditionnement ayant servi au stockage doivent être effectués en accord avec les législations locales, régionales ou nationales.

Code déchet européen pour le produit (désinfectant) : 07 06 01

Code déchet européen pour le récipient/emballage vide : 15 01 02

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :**Transport routier ADR/RID-GGVS/GGVE :**

- classe : 3

- sous-classe : 31c

- n° ONU : 1987

Observer le règlement pour les quantités limitées

Transport Maritime IMDG/GGV :

- classe 3.3

- page 3346

- n° ONU : 1987

- Groupe d'emballage : III

- n°EMS : 3-02

- MFAG : 760

Transport aérien : ICAO-TI et IATA-DGR :

- classe : 3
- n°ONU : 1987
- Groupe d'emballage : III

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES :

Classification et étiquetage selon les règlements et les directives CEE

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :

F- inflammable

XI irritant

Composés qui doivent être cités sur l'étiquette : propanol-1, éthanol

Phrases R :

R 11 : Facilement inflammable

R 41 : Risque de lésions oculaires graves

Phrases S :

S 7 : Conserver le récipient bien fermé.

S16 : Conserver à l'écart de toute source d'inflammation - Ne pas fumer.

S 26 : En cas de contact avec la peau et les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S39 : Porter des lunettes de protection

Références législatives, si applicables au produit indiqué (et de quelle manière) :

La loi en vigueur dans l'Etat de l'utilisateur doit être appliquée.

Autres réglementations nationales:

[Pour l'Allemagne : « liquide inflammable » : néant

Classe de risque de l'eau : WGK 1 – classification interne]

Observer les instructions de sécurité sur les lieux de travail

Conserver hors de la portée des enfants

16. AUTRES INFORMATIONS :

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation, mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de révision. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

Responsable de la fiche de données de sécurité : département scientifique technique de Minerva-Biolabs – Contact scientifique : Dr Dirk Vollenbroich